

L'OFFICE DE TOURISME ACCOMPAGNE LA PROMOTION DE VOS ÉVÈNEMENTS !



COMMENT ÇA MARCHE ?

Pour annoncer votre évènement plusieurs possibilités s'offrent à vous, vous pouvez nous communiquer les informations :

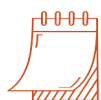
- Par mail : contact@tourisme-bocage.fr
- Par téléphone : 04 70 67 09 79
- Directement à l'accueil de l'Office de tourisme
- Sur notre site internet, dans la rubrique « annoncer un évènement »



QUELLES INFORMATIONS NOUS TRANSMETTRE ?

Nous devons connaître :

- La date
- Le lieu
- L'horaire
- Le nom de l'organisateur
- Une description de l'évènement
- Le tarif
- Une photo ou une affiche
- Au moins un moyen de contact (Tél, mail, ...)



QUAND NOUS COMMUNIQUER LES INFORMATIONS ?

Il faut nous communiquer les informations entre le **15 et le 20** du mois d'avant votre évènement.



DE QUELS ÉVÈNEMENTS FAISONS NOUS LA PROMOTION ?

Nous faisons la promotion de tous les évènements des **25 communes du Bocage Bourbonnais**.

Sauf :

- Des messes
- Des Assemblées Générales
- Des collectes de ferrailles
- Des conseils municipaux
- Des réunions publiques ...



OÙ VOTRE ÉVÈNEMENT PARAÎT-IL ?

Votre évènement sera diffusé sur plusieurs supports :

- Notre agenda papier le « T'y vas t'y » qui paraît tous les mois
- Nos différents supports numérique (site internet, application mobile, table tactile ...)
- Intramuros
- Le site internet du département ...

